

Éditorial

Statut salarial des enseignants spécialisés du parapublic

Petit déguisement: perruque bleue, pèlerine de secours antiradiations, lunettes de soudure et, pour le son, tentative d'imitation de Bernard Haller - paix à son âme - pour celles et ceux qui se souviennent de cet immense comédien-humoriste. Musique.



"L'enseignement spécialisé dans les institutions est en péril depuis la catastrophe de "DECFO s'y faire". Nous allons mourir à petit feu. Et plus personne ne veut venir travailler dans nos institutions contaminées. Est-ce un projet de l'ETAT qui veut assécher les marais du handicap? Nos employeurs ne font rien! Pour eux, il n'y pas de quoi s'inquiéter, TOUT EST SOUS CONTROLE! En attendant, le marais s'assèche et la pluie ne vient pas. Les oeufs de grenouilles meurent lamentablement sur le bord des étangs, la grenouille qui plonge ne fait plus plouf mais plaf sur le fond de l'étang vide. C'est la fin du monde et personne ne fait rien (même l'AVMES, entend-on chuchoter sous les toits!). Tout le monde s'en lave les mains avec le peu d'eau qui reste.

Je vous dis : camarades, la messe est dite, levez-vous d'un seul élan! Sortez vos étendards et vos chaises roulantes et marchez, roulez, d'un seul pas sur les citadelles de BIG BROTHER et de ses sbires. Nous les forcerons à ouvrir les vannes pour faire tomber la pluie bienfaisante, sonnante et trébuchante. Camarades de l'AVMES, levez-vous, la grande marche a commencé!!

Ce petit sketch a été joué par votre honorable président lors de la dernière assemblée des délégués de la SPV le 25 mai 2011 à Nyon. Humour (noir ou rire jaune?) mis à part, ce sketch reflète une bonne partie de l'humeur des enseignants spécialisés du parapublic. Comme vous le savez, le comité de l'AVMES tire la sonnette d'alarme depuis plusieurs années et le comité de l'AVOP a toujours minimisé ou fait la sourde oreille.

A ce jour, la situation a passablement changé. Face aux difficultés de recrutement, face à quelques départs de collègues vers l'Etat et à face à des comparaisons salariales de cas concrets, le comité de l'AVOP commence sérieusement à s'inquiéter.

Le postulat déposé au Grand Conseil n'engage en rien notre Cheffe et elle n'entreprendra rien tant que l'AVOP ne fera pas une demande d'amélioration/rectification de notre statut salarial en bonne et due forme. Le temps presse, l'AVOP doit donner un signe fort pour garder ses enseignants spécialisés. L'hémorragie dans les institutions n'a pas encore vraiment commencé mais elle risque de s'accélérer si rien n'est fait avant la finalisation de la CCT unique qui risque de s'éterniser...

Nous sommes actuellement au début de négociations avec le comité de l'AVOP et nous aurons besoin de tout votre soutien pour la suite du travail. Des options et des décisions devront être prises lors de notre prochaine AG du 12 octobre à Crêt-Bérard. Nous vous incitons ardemment à y participer.

Rémy Chatelain, président

Aux membres de la SPV-AVMES, le comité de l'AVMES vous convoque à notre

**Assemblée générale ordinaire du 12 octobre 2011 à 16h30
Crêt-Bérard, 1070 Puidoux (www.cret-berard.ch)
Ordre du jour**

Les divers documents (rapports du comité et des délégations, par exemple) relatifs à cette assemblée seront envoyés prochainement par courriel* ou disponibles à l'entrée de la salle.

*Si ce n'est pas le cas, merci d'avance de nous transmettre votre adresse (avmes@bluewin.ch)

16h30 : Partie statutaire

1. Adoption du PV de l'AG ordinaire du 10 novembre 2010
2. Rapport de vérification des comptes et Adoption des comptes 2010
3. Budget 2012
4. Rapport d'activité du comité par son président
5. Rapports des délégués AVMES dans les commissions
- 6.. Démissions et candidatures comme membres du comité
7. Election du comité*
Election d'un-e président-e Ratification des délégué-es* dans les commissions
8. Information sur le secrétariat de l'AVMES dès 2012
9. Divers et imprévus

* Des postes sont vacants ou à repourvoir : en cas d'intérêt pour un engagement au comité ou dans une délégation, prenez contact avec le secrétariat AVMES (T 021/601 63 01, courriel : avmes@bluewin.ch) ou avec un membre du comité (des informations complémentaires vous seront communiquées volontiers)

Partie Informations générales

- A. Statut des enseignants spécialisés : informations du jour
- B. Chantier de la CCT unique du parapublic (état des travaux)
- C. Résultat de la votation sur la LEO et Ecole 2010 : réactions et propositions.

* * * * *

9ème Journée de l'enseignement spécialisé du SER

N'oubliez pas d'agender cette journée qui aura lieu **le 23 novembre 2011 à Renens.**

Le thème en sera les "**Neuro-sciences - A chacun son cerveau - Pour une pratique de la singularité**" où nous aurons le privilège d'accueillir François Ansermet (Médecin chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent aux HUG) et Pierre Magistretti (Médecin et neurobiologiste, directeur du Brain Mind institute (EPFL) et du centre de neurosciences psychiatriques de l'UNIL), qui feront notamment une conférence à deux voix, en matinée.

Renseignements détaillés et inscription sur le site www.le-ser.ch et prochainement dans l'Educateur.

Valérie N'Duhirahe et Claire-Lise Lavanchy, déléguées de l'AVMES au SER

* * * * *

La Journée pédagogique organisée par l'AVMD et l'AVMES le 12 octobre prochain remporte un vif succès. Le délai d'inscription étant largement dépassé et la capacité d'accueil sur le site de Crêt-Bérard également, **il n'y a plus aucune place.** Nous en sommes désolés!

Les comités de l'AVMD et de l'AVMES

Sortie familiale et conviviale, deuxième édition

Balade insolite dans Lausanne

Le samedi après-midi 5 novembre à 14 h, le comité de l'AVMES vous convie à une flânerie lausannoise en compagnie de **Monsieur Pierre Corajoud « aventurier du proche »** qui a publié plusieurs livres originaux de balades.

Au départ de la gare de Lausanne, Pierre Corajoud nous emmènera dans les quartiers sous-gare de la ville, en prenant soin de nous faire découvrir des endroits insolites, méconnus ou insoupçonnés de la capitale du canton.

Nous terminerons notre balade vers 17 h au **Café de Grancy pour partager un apéritif-dîatoire.**

Venez nombreux avec vos conjoints-es et/ou vos enfants et inscrivez-vous au moyen du bulletin ci-joint ! Le comité sera heureux de partager ce moment avec vous !

L'AVMES met à profit le compte *Manifestations en faveur des membres* et vous offre cette sortie, accompagnants inclus.

- Infos pratiques

Rendez-vous à 14h devant l'Office du tourisme à l'entrée principale de la gare de Lausanne, puis départ pour la balade *Lausanne insolite*.

Dès 17 h, apéritif au Café de Grancy (Av. du Rond-Point 1) pour celles ou ceux qui malheureusement ne pourraient pas participer à la balade.

En cas de fort mauvais temps, vous pourrez vous renseigner à partir du vendredi après-midi 4 novembre et jusqu'à 21 h au numéro 076 358 16 62. Des informations seront fournies quant au maintien ou non de la balade, l'apéritif à 17 h étant de toute façon maintenu.

Pour faciliter l'organisation de la sortie, merci de faire parvenir le bulletin ci-joint par

Courrier : AVMES, ch. des Allinges 2, 1006 Lausanne (jusqu'au 31 octobre 2011)

Courriel : avmes@bluewin.ch (jusqu'au 31 octobre 2011)

Christophe Schenk, comité de l'AVMES

Bulletin d'inscription à la Balade insolite dans Lausanne du 5 novembre 2011

Je m'inscris à la balade : (indiquer votre nom et prénom)

Je serais accompagné de : (indiquer le nombre de personnes en sus)

Adresse postale :

Adresse de courriel :

Date et signature :

Envoi postal : AVMES, ch. des Allinges 2, 1006 Lausanne

Envoi par courriel : avmes@bluewin.ch

Délai d'envoi : 31 octobre 2011